

## TEKSIAL devient AccompagnateurRénov', un service qui s'inscrit dans la logique de sa promesse d'accompagnement des Français de bout en bout de leurs projets de rénovation

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les propriétaires qui engagent des rénovations énergétiques d'ampleur dans leur logement doivent obligatoirement être accompagnés par un professionnel de confiance, "Mon Accompagnateur Rénov'", s'ils souhaitent bénéficier de l'aide MaPrimeRénov'. En décembre dernier, TEKSIAL obtient l'agrément officiel de l'Anah pour être au rendez-vous de l'ambition affichée par les pouvoirs publics de conseiller au plus près de leurs besoins les Français qui souhaitent se tourner vers ce type de rénovation multi-travaux.

### Pourquoi les AccompagnateurRénov' à partir de 2024 ?

Les pouvoirs publics se sont fixés pour ambition la réalisation de **200 000 rénovations énergétiques d'ampleur** dès l'année 2024, soit près de trois fois plus qu'en 2023. Ce type de rénovation, qui peut faire intervenir un nombre important de travaux (isolation, changement de fenêtres, chauffage décarboné, ventilation...), nécessite un accompagnement complet. Ainsi, début 2024 le recours à MonAccompagnateurRénov', pensé comme un bras armé des Espaces Conseil France Rénov, devient **obligatoire** pour tous les propriétaires désirant bénéficier de MaPrimeRénov' pour les travaux de rénovation énergétique d'ampleur de leur logement.

L'AccompagnateurRénov' conseillera le ménage sur **toute la durée de vie de son projet de rénovation** : réalisation de l'audit énergétique, accompagnement technique mais aussi administratif pour mobiliser les aides, conseils post-travaux...

### MaPrimeRénov, deux parcours possibles en 2024

En 2024, MaPrimeRénov' a évolué et peut donner lieu à deux parcours selon la typologie des travaux. **Le Parcours accompagné** (ou "réovation d'ampleur") vise à encourager les ménages à entreprendre des rénovations d'ampleur permettant un gain d'au moins deux étiquettes énergétiques au DPE, en finançant une part plus ou moins élevée des travaux en fonction du niveau des revenus du ménage. A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024, ce parcours "réovation d'ampleur" deviendrait d'ailleurs la seule option pour les logements énergivores (classés F et G) tout du moins pour bénéficier de MaPrimeRénov'.

Le **Parcours MaPrimeRénov'** (ou "réovation simple") continue de financer notamment l'installation d'équipements de chauffage écologique pour poursuivre la décarbonation des modes de chauffage.

### TEKSIAL prêt à relever le défi de la rénovation d'ampleur

**“Le marché de la rénovation est passé au fil des dernières années d'une approche très segmentée vis à vis des ménages français pour leurs rénovations (audit énergétique facultatif, conseil technique d'un côté, accompagnement sur le financement de l'autre...) à une logique beaucoup globale. TEKSIAL a su très tôt prendre ce virage, en réponse directe à ce que nous demandaient nos clients. Aujourd'hui, nous sommes en capacité d'accompagner les Français sur tout le parcours de leur projet et au plus près de leurs besoins. Il était naturel que nous répondions à l'appel des pouvoirs publics pour être agréés AccompagnateurRénov”** souligne Alice MONNET, Directrice des affaires publiques de TEKSIAL.

**“Nous restons par ailleurs convaincus qu'il demeure essentiel de maintenir la possibilité pour les Français de recourir à deux parcours : un parcours rénovation d'ampleur et un parcours rénovation simple. Car tous les Français n'auront pas la possibilité de rénover tout leur logement en une seule fois. Notre baromètre\* montrait qu'en 2023, 16% des Français envisageaient d'engager des travaux de rénovation d'ampleur, contre 53% qui souhaitaient privilégier des travaux d'isolation pour commencer”.**

Enfin, elle conclut : **“Notre cap pour 2024 est clair : faire prendre davantage conscience et donner confiance vis-à-vis des rénovations d'ampleur, tout en ne laissant personne au bord du chemin de la rénovation”.**

\**“Les Français et la rénovation énergétique” 9ème édition, réalisé avec Opinion Way, octobre 2023.*

#### **A propos de TEKSIAL**

Créée en 1987, TEKSIAL est une entreprise de services en efficacité énergétique. Elle accompagne ses clients - particuliers, entreprises et collectivités - en proposant des solutions sur mesure à chaque étape de leur projet et sur l'ensemble du territoire.